AVIS DE CONSULTATION
N°16/DTD/2026
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES ET REPRISE DES DEGRADATIONS DU TERRE-PLEIN AU NIVEAU DES POSTES 17- 18 ET 19 A L'INTERIEUR DU PORT DE BEJAIA

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa lance un avis de consultation pour la sélection d'un Bureau d'étude technique en hydraulique ou travaux public, qui sera chargé de l'élaboration de **l'étude et suivi des travaux de mise à niveau du système de drainage des eaux pluviales et reprise des dégradations du terre-plein au niveau des postes 17- 18 et 19 à l'intérieur du port de Bejaia**

Seuls les bureaux d'étude technique en hydraulique ou travaux public peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaia « EPB », Direction Travaux et Développement - sise au **13, Avenue des frères Amrani, 06000 Bejaia**.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé à l'adresse suivante :

ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 Bejaïa

Le soumissionnaire doit veiller à la bonne présentation de son offre. Il assumera les risques de défaut de présentation d'une offre non conforme aux exigences du cahier des charges.
Le format de l'offre doit respecter la présentation et l'ordre ci-dessous :

a. Une offre technique présentée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre technique** ».
b. Une offre financière présentée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre financière** ».

L'offre technique et l'offre financière doivent être présentées ensemble dans un seul et unique pli fermé et anonyme adressé ou remis par porteur comportant la mention suivante :

Soumission :
AVIS DE CONSULTATION N°16/DTD/2026
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES ET REPRISE DES DEGRADATIONS DU TERRE-PLEIN AU NIVEAU DES POSTES 17- 18 ET 19 A L'INTERIEUR DU PORT DE BEJAIA
« NE PAS OUVRIR »

Pièces exigées dans le dossier de consultation :

OFFRE TECHNIQUE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- ➔ La déclaration à souscrire dûment remplie et visée,
- ➔ Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- ➔ Copie du registre de commerce.

OFFRE FINANCIERE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- ➔ La lettre de soumission dûment remplie et visée,
- ➔ Le devis quantitatif et estimatif.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **06/12/2026** à **13h30.**

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le **06/12/2026** à **13h30**.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.
Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.